



## Procès-verbal du Comité directeur du RCT Association du jeudi 25 juin 2020

### **Membres présents :**

Marcel BOLLA  
Nadine CAGNOL  
Fabrice DEMULIER  
Henri DOËRR  
Philip FITZGERALD  
José GADEA  
Richard GIRAUD  
Michel JEAN  
Alex MASSARI  
Robert MASSIPE  
Julien PERPERE  
Jean REY  
Patrick SANTINELLI  
Luc SIMONETTI  
Louis SOUFFLOT  
Olivier STEFANI  
Dominique TRIGON  
Yves ULM

### **Membres représentés :**

Alexis DEJARDIN par Nadine CAGNOL  
Maurice DUNY par Henri DOËRR  
Jean-François GUIHODO par Alex MASSARI  
Hervé UNVOY par Michel JEAN

### **Membres absents :**

Caroline DEPALLENS  
Michel GRILLO  
Aldo GRUARIN  
Sylvie HERNANDEZ  
Robert MONTEUX

### **Représentants auprès de la SASP présents :**

Philippe LOGIER  
Olivier ROUARD

### **Représentants auprès de la SASP excusés :**

Jean-Claude BALLATORE  
Xavier TACCARD

### **Invitée :**

Claude TRAPET

Le Comité directeur du RCT Association est réuni jeudi 25 juin 2020 en web-conférence, sur la plateforme ZOOM. Le Président Alex MASSARI ouvre la séance à 12h00.

Le Secrétaire général procède à l'appel.

Après avoir remercié les dix-huit membres du Comité directeur présents et les quatre représentés, Alex MASSARI déclare que celui-ci peut délibérer dans le respect des statuts.

**1. Le PV modifié du Comité Directeur du 27 avril 2020 est adopté**

**2. Le PV du Comité directeur du 18 mai 2020 est adopté**

**3. Communication de Philip FITZGERALD sur les négociations avec la SASP sur la nouvelle convention et le projet de protocole électoral pour l'Assemblée générale électorale**

Alex MASSARI donne la parole à Philip FITZGERALD qui doit quitter la réunion rapidement.

Intervention de Philip FITZGERALD :

**Nouvelle convention**

Sans vouloir trop entrer dans les détails dans la mesure où les évolutions de la négociation ont été exposées au Comité directeur au fur et à mesure, Philip FITZGERALD, s'interroge sur le silence de la SASP, sur le projet de convention. Il rappelle à cette occasion que si le Comité directeur a entériné les tractations successives, les bases de la nouvelle convention sont posées et les points les plus importants en sont validés par les deux parties. La SASP a ainsi en sa possession la dernière mouture de cette convention depuis début février 2020. L'Association est depuis, dans l'attente de ses observations. « Ce silence est difficile à interpréter » déclare Philip FITZGERALD qui poursuit : « Nous sommes ouverts à la négociation, mais pour négocier il faut communiquer. »

**Protocole électoral**

Philip FITZGERALD en vient ensuite à son rôle sur les élections à venir. Il précise qu'il a été saisi par l'Association d'un travail pour en préciser les modalités d'organisation et que celui-ci est en cours de finalisation.

Intervention d'Olivier ROUARD :

Philip FITZGERALD ayant été missionné le 12 juin dernier au cours d'une rencontre à la Ligue Sud de Rugby pour élaborer ce protocole électoral, Olivier ROUARD se déclare surpris que rien n'ait à ce jour été finalisé. Il y voit la volonté de faire traîner les choses pour organiser les élections en septembre. Olivier ROUARD souligne aussi qu'il a demandé à Henri DOËRR, que cette réunion importante du Comité directeur soit organisée en présence physique des participants.

Réponse d'Henri DOËRR :

« Le problème, Olivier c'est que tu as demandé cela deux ou trois jours avant le Comité directeur et que la salle du bas du RCT Association est trop petite pour accueillir notre réunion. Pour respecter la distance physique entre les participants ils doivent en effet pouvoir disposer chacun de 4m<sup>2</sup>. Il aurait fallu se mettre en quête d'une autre salle, ce qui était très compliqué dans un délai aussi court. »

Réponse d'Alex MASSARI :

Pour le Président, la pandémie de Covid-19 explique que les élections n'aient pas eu lieu le 27 mai comme prévu. Il ajoute que les élections doivent se dérouler dans le respect des conditions sanitaires en vigueur et qu'au niveau du rugby toutes les AG ont été reportées. Alex MASSARI demande à José GADEA s'il a quelque chose à ajouter à ce sujet.

Réponse de José GADEA :

« On est toujours sous la jauge des 10 personnes en statique. Jusqu'au 11 juillet prochain on est sous cette jauge là. Après le 11 juillet les choses seront peut-être différentes. »

Intervention d'Olivier ROUARD :

« On aurait pu organiser les élections dans une salle de cinéma. Les élections municipales vont se dérouler dans de nombreuses villes »

Intervention de José GADEA :

« Il n'y a rien d'analogue. Les élections municipales sont organisées par le Gouvernement avec des règles de sécurité et sanitaires qui sont gouvernementales. Nous sommes une association. On ne peut pas comparer. Nous sommes assujettis à un règlement. Les choses peuvent changer à compter du 11 juillet, comme elles peuvent ne pas changer. »

Intervention d'Alex MASSARI :

« On ne peut pas organiser les élections au mois d'août. On est en plein au milieu des vacances. »

Intervention d'Olivier ROUARD :

« Qu'est-ce qui a été fait à cette date concernant le protocole électoral ? Est-ce qu'il y a eu l'ébauche de quelque chose ? »

Réponse d'Alex MASSARI :

« Philip est en train d'y travailler, mais il n'y a pas d'urgence pour que le protocole soit prêt. »

Intervention de Philip FITZGERALD :

« Si je peux reprendre la parole. Je ne pense pas avoir besoin de me justifier. L'Association me donne instruction de faire un travail. Si le Comité directeur souhaite que je rende des comptes au fur et à mesure de l'ébauche du projet, pourquoi pas, mais cela me paraîtrait surprenant. »

Réponse d'Olivier ROUARD :

« A un moment donné il faut arrêter de tourner autour du pot. Il faut nous dire si depuis le 12 juin tu as commencé à élaborer quelque chose. »

Intervention de Philip FITZGERALD (agacé) :

« J'assume clairement. Je n'ai pas de date pour rendre ce travail. Je veux bien rendre des comptes sur ce travail, mais j'estime aussi que la SASP doit aussi rendre des comptes sur le projet de convention qui lui a été adressé. Depuis début février, nous sommes dans le silence le plus absolu. Les élections viennent par dessus une situation qui se dégrade. »

Olivier ROUARD

« Le sujet, c'est les élections. »

Philippe FITZGERALD

« C'est un tout. »

Alex MASSARI

Le président se dit excédé par les suspicions permanentes à son endroit ainsi que d'avoir à répondre sans arrêt à des attaques, ce qui crée un climat délétère au sein de l'Association « Je vous le dis, c'est tout clair, je maintiens, parce que je m'y suis engagé, à prévoir une date pour l'organisation des élections, quand les conditions sanitaires le permettront. On ne peut pas décider d'une date précise dans la mesure où la situation évolue sans arrêt. Je propose simplement que les élections aient lieu entre le 7 et le 11 septembre prochain parce que nous avons la possibilité d'utiliser la salle de la Mutualité à cette date »

La proposition d'organiser l'Assemblée générale électorale entre le 7 et le 11 septembre est mise au vote. Elle recueille 17 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

Alex MASSARI tient à préciser au sujet de la négociation sur la convention, que Philip FITZGERALD « a fait un travail phénoménal, un travail intègre ». Le président signale qu'à intervalles réguliers il a « demandé qu'il y ait un vote du Comité pour confirmer ce travail ».

#### **4. Liste des entraîneurs des équipes Elite pour la saison 2020-2021**

Le Président indique au Comité que la préparation de la saison sportive se poursuit activement et que cette liste est le fruit d'une concertation et d'un travail importants réalisés par la Commission sportive qui a ensuite réuni l'ensemble des entraîneurs.

Intervention de Philippe LOGIER :

« Alex, tu dis que tu as préparé la saison sportive. Je voudrais connaître le budget de référence. Au cours du dernier Comité directeur j'ai indiqué les inquiétudes que j'avais sur la disponibilité d'un certain nombre de ressources. J'ai demandé qu'on établisse un budget en retrait par rapport à ce que l'on pourrait imaginer avec des cliquets qui permettent de n'avoir rien à ajouter au pot si la situation se dégrade, comme je le crains. » (...) « La deuxième chose qui m'inquiète aussi, c'est que l'année dernière on a raté, et à juste raison à mon avis, le versement par la SASP de 100.000 euros, parce que la convention n'était pas prête. La convention n'étant toujours pas signée, il n'y a aucune raison que la SASP nous verse 100.000 euros de plus. Autant l'année dernière je l'admets, autant cette année j'ai beaucoup plus de difficulté à le comprendre. Si on me dit qu'en février on était prêts, on décroche son téléphone et on va voir Bernard LEMAÎTRE qui ne demande qu'à signer la convention ou alors celui-ci joue un double-jeu pour ne pas nous verser 100.000 euros de plus cette année. Là on a un problème de fond. Quand est-ce qu'on va partir sur les bases qui nous avaient été proposées par la SASP avec l'augmentation de sa contribution de 100.000 euros par an qui permettait de répondre au projet sportif ambitieux que l'on comptait mettre en place ? Je considère comme un échec de ne pas avoir signé la convention au 30 juin. »

Réponse d'Alex MASSARI :

« Je suis d'accord avec toi et là, au moins c'est clair. Comme l'a rappelé Philip nous sommes allés voir Bernard LEMAÎTRE régulièrement, nous avons téléphoné, nous avons fait des mails de relance et depuis le 2 février, nous n'avons rien reçu. Je l'ai encore vu lors de la venue à Berg de Bernard LAPORTE, il y a une quinzaine de jours, on en a encore parlé. Lors de la discussion que nous avons eue chez Jean-Claude BALLATORE j'ai appris avec étonnement que l'équipe en place n'était peut être pas celle la plus apte à signer avec Bernard LEMAÎTRE. Après, on parle sans arrêt des 100.000 euros. Oui il est prévu 100.000 euros de

plus, mais il y a en contrepartie la suppression de l'article 9. La participation par la SASP de quatre euros par repas pour compléter l'enveloppe budgétaire de la restauration des Espoirs est aussi sortie de la convention. Ce qui s'est passé dans la négociation et qui m'a toujours étonné d'ailleurs, et j'aurais aimé que Philip soit là pour vous confirmer ce que je suis en train de vous dire, c'est que les négociations orales avec la SASP se sont toujours très bien passées, mais moi, j'ai pour habitude de conserver des traces écrites. Avec Philip, chaque fois, en sortant de la négociation, on se réunissait et on faisait un compte-rendu de ce qui venait d'être dit. Nous n'avons jamais eu à aucun moment une confirmation ou une rectification du compte-rendu que l'on a envoyé. Dans ces conditions là, négocier cela devient très dur et je répète ce que je n'ai cessé de vous dire durant nos comités directeurs, le je ne sais pas pourquoi, mais alors que Bernard LEMAÎTRE a fait un travail considérable au sein du Club, qu'il y a investi des sommes considérables elles-aussi, cela mettez autant de temps pour signer la convention. Je vous signale que c'est au moment où la convention était prête à 95 voire 98% qu'est sorti le Fonds de dotation, sur lequel on a certaines différences de vue. Moi je pars du principe, que donner, sans contrepartie, sans droit de regard, sans droit de contrôle, notre nom, puisque le Fonds s'appelle Rugby Cœur Toulonnais, RCT en abrégé, et ça, pour une durée indéterminée, la SASP serait dès lors en droit de nous demander pourquoi on accorde au Fonds de dotation parce qu'il a un côté caritatif, l'utilisation sans contrepartie, de ce qu'on lui fait payer 350.000 euros annuellement. Donner les pleins pouvoirs, sans droit de regard, à quelqu'un qui peut donner la présidence du Fonds et c'est dans ses statuts à quelqu'un qui n'est même pas du RCT, cela ne m'incite pas à le signer. Il ne faut pas non plus oublier que le pacte d'actionnaires, offre une garantie sur l'avenir de l'Association. »

Question d'Olivier ROUARD :

« J'aimerais savoir pourquoi les quatre Administrateurs dont le rôle est de faire le lien entre la SASP et l'Association, n'ont pas participé à ces discussions qui font partie de leur mission ? »

Réponse d'Alex MASSARI :

« Est-ce que tu as posé la question à Bernard LEMAÎTRE ? »

Réponse d'Olivier ROUARD :

« Moi, je suis de l'Association, mon référent c'est toi. Je ne représente pas la SASP. C'est à l'Association de missionner les Administrateurs. »

Réponse d'Alex MASSARI :

« Bernard LEMAÎTRE m'a dit on dégrossit au maximum, puis on les fait venir. On n'arrive pas à cette phase là qui aurait permis de conclure en présence des Administrateurs. »

Intervention de Philippe LOGIER :

« Je regrette bigrement de n'avoir pas été invité à monter au créneau parce qu'honnêtement, concernant Bernard LEMAÎTRE, je décroche mon téléphone, j'obtiens un rendez-vous et j'arrive à signer la convention si il le faut. » (...) « Pour moi la deadline c'est le 30 juin. » (...) « On fait une croix sur 100.000 euros. »

Réponse d'Alex MASSARI :

« Je suis tout disposé à ce que tu fasses ce que tu proposes et s'il faut être demain à Berg, j'y suis. Là il n'y a aucun problème je suis tout à fait d'accord pour qu'on avance. Tu peux très bien décrocher ton téléphone. Tu appelles Bernard LEMAÎTRE, tu obtiens un rendez-vous à n'importe quelle heure, j'y serai. »

Henri DOËRR commente la liste des Entraîneurs des équipes Elite, affichée par Marcel BOLLA. (cf. pièce jointe). Il précise que cette liste à été adressée au Comité directeur ce matin dans la lettre d'information n°7. Cette liste sera complétée dans le bulletin d'information n°8.

Deux interventions ont lieu sur l'équipe Seniors ainsi que sur la capacité de Laurent GUEIT s'il est élu maire de Mazaugues, à assumer sa fonction d'entraîneur des Crabos.

Olivier ROUARD reproche notamment à la Commission sportive de ne pas avoir anticipé les difficultés de l'équipe féminine, en matière d'emplois à lui proposer en n'élaborant pas suffisamment en amont des fiches de poste. Alex MASSARI rappelle notamment à Olivier ROUARD qu'il avait alors en charge la Commission Emploi au sein de l'Association. A Luc SIMONETTI qui a fait part de ses craintes sur la situation de Laurent GUEIT qui risque de devenir compliquée s'il est élu, Alex assure que dans ce cas une solution sera trouvée par la Commission sportive pour résoudre la difficulté. On passe alors au vote de la liste des entraîneurs de l'équipe Elite pour la saison 2020-2021. La liste est adoptée par 17 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

## **5. Points financiers (Point d'atterrissage envisagé au 30 juin et BP 2020-2021)**

Intervention de Claude TRAPET :

Claude TRAPET commente les tableaux affichés par Marcel BOLLA en expliquant que deux budgets ont été transmis à la DNACG début Juin : Un point de sortie au 30 juin, ainsi qu'un BP 2020-2021.

Pour la saison 2019-2020, l'Association affiche un résultat net comptable de 88.000 euros qui s'explique notamment par la reprise de provision sur l'URASSAF (après gain du procès) d'un montant de 43.000 euros et des dons reçus cette année.

Pour ce qui concerne le BP 2020-2021, Claude TRAPET indique qu'il va être réactualisé très vite, fin octobre 2020. Elle précise « À ce moment là, nous aurons une meilleure vision de l'impact du Covid-19, sur les déplacements en particulier. »

Claude TRAPET évoque notamment le fait que si les règles sanitaires imposent de laisser libre un siège entre chaque joueur ou joueuse, cela nécessitera de faire appel à un nombre de Bus plus important. « Du coup, on pourra plus facilement ajuster notre budget. On s'est donc contentés de faire un budget prudent, en couvrant notamment la totalité des déplacements avec hôtellerie, pour les phases finales. »

Claude TRAPET précise que « les subventions des collectivités locales ont été établies à 335.000 euros puisqu'on a d'ores et déjà confirmation qu'elle seront maintenues à cette hauteur pour la saison prochaine. »

Claude TRAPET ajoute « Cette saison les subventions ont été maintenues, la convention honorée et les charges ont bien été maîtrisées, en prévision d'une forte activité de fin de saison, d'autant plus forte que nous devons financer la Finale du Super Challenge de France. Par principe de prudence une partie de nos produits qui aurait dû couvrir notre activité de fin de saison, a été transférée sur la saison prochaine, pour que nous puissions couvrir les manifestations, les tournois et les championnats et ce même si on a de mauvaises surprises au niveau des ressources comme le mécénat, qui risque de baisser fortement. »

Intervention de Philippe LOGIER :

« Je demande que tous ces documents soient adressés aux dirigeants de l'Association. Je voudrais qu'on regarde les hypothèses faites pour le financement et qu'ensuite il y ait un vote. Là actuellement cela me semble particulièrement aventureux. On a prévu éventuellement de réduire la voilure, ce qui n'est jamais une bonne solution. »

Alex MASSARI remercie Claude TRAPET « pour le travail exceptionnel qu'elle a réalisé en raison notamment des ajustements imposés par la situation hors-norme à laquelle nous sommes confrontés. »

## **6. Nomination d'un directeur technique**

Alex MASSARI précise que pour le recrutement de ce directeur technique un travail a été effectué avec un cabinet RH, RH2S, qui nous a aidé à réaliser une fiche de poste. En plus de Marco RAVANELLO qui a été retenu, deux autres candidats se sont proposés. Marcel BOLLA affiche le CV de Marco RAVANELLO. Henri DOËRR précise que celui-ci bénéficiera d'un salaire mensuel de 1500 euros net et de 500 euros d'IKA.

Intervention d'Olivier ROUARD :

« J'alerte le Comité sur le profil de Marc RAVANELLO qui me semble trop juste pour occuper le poste de directeur technique et donc assurer la mise en œuvre du projet sportif de l'Association. Par ailleurs je trouve que son recrutement a été light. »

Le Président répond que la volonté et les compétences de Marc RAVANELLO sont a priori conformes à la poursuite de l'application du projet qui nous sert de guide depuis des années.

Le débat s'engage sur le fait que Marco RAVANELLO doit bénéficier d'un CDI ou d'un CDD. Alex MASSARI précise à ce propos : « Si parmi nous ceux qui sont plus spécialisés pensent qu'il est plus avantageux de le recruter en CDD qu'en CDI ou l'inverse, on est preneur de leurs recommandations. Si on est là, c'est pour en discuter, ce n'est pas figé. »

Le secrétaire général soumet au vote la proposition suivante : Le Comité directeur approuve le recrutement de Marco RAVANELLO comme directeur technique. La proposition recueille 16 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

Sur proposition de Richard GIRAUD, après le Bureau, le Comité directeur approuve à l'unanimité le passage en CDI d'Angélique DZIKOVSKI.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13h45.

Le Président  
Alex MASSARI

Le Secrétaire général  
Henri DOËRR